



**MEESCHAERT**

ASSET MANAGEMENT

## RAPPORT ANNUEL

---

## MAM EUROPA GROWTH

Code LEI : 969500IGK6WQ2CSFVZ73

**29 décembre 2023**

Société de gestion : Meeschaert Asset Management  
Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine • 75755 Paris Cedex 15  
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

## **SOMMAIRE**

### **RAPPORT DE GESTION**

Orientation des placements	2
Politique d'investissement	13
Déontologie	16

### **COMPTES ANNUELS**

Bilan Actif	
Bilan Passif	
Hors Bilan	
Compte de résultat	20

### **COMPTES ANNUELS - ANNEXES**

Règles et méthodes comptables	
Evolution de l'actif net	
Complément d'information 1	
Complément d'information 2	
Ventilation par nature des créances et dettes	
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation	
Affectation des sommes distribuables	
Résultats et autres éléments	
Inventaire	

## 1. Orientation des placements

### CLASSIFICATION

Actions Internationales

### OPC d'OPC

Moins de 10% de l'actif net.

### OBJECTIF DE GESTION

MAM Europa Growth est un FCP dont l'objectif de gestion est d'offrir une croissance du capital à long terme par le biais d'un portefeuille investi en actions d'entreprises des pays de l'Union européenne, principalement dans le domaine des secteurs de croissance.

A titre purement indicatif, l'indice Stoxx Europe 600 Net Return pourra être utilisé comme indicateur de comparaison à posteriori de la performance.

Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

### INDICATEUR DE REFERENCE

Notre approche ne consiste pas à répliquer un étalon de référence, mais des comparaisons au Stoxx Europe 600 Net Return restent cependant possibles à long terme. Le Stoxx Europe 600 Net Return est un indice qui regroupe les principales capitalisations boursières de la zone européenne (600 valeurs).

Cet indice est administré STOXX Limited par et disponible sur le site : <https://www.stoxx.com>

Ticker Bloomberg : SXXR.

L'indice mentionné est calculé coupons et dividendes nets réinvestis.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, Meeschaert Asset Management dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

### STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

#### Stratégies utilisées

Notre approche est une gestion active de convictions, sans a priori de style, ni de taille. Notre processus de gestion donne la priorité à la micro-économie et aux fondamentaux économiques des sociétés. Notre sélection de valeurs repose à la fois sur des critères quantitatifs (rentabilité des capitaux investis, structure et solidité financière...) et sur des critères qualitatifs (analyse du secteur d'activité de l'entreprise et son environnement concurrentiel). Le Fonds privilégie les entreprises avec une dynamique espérée forte du chiffre d'affaires et des bénéfices. La valorisation n'est pas le critère prépondérant dans la sélection des sociétés.

Le portefeuille est exposé à hauteur de 60% au moins sur les marchés actions des pays de l'Union Européenne.

Le fonds applique la politique de sortie du charbon de la société de gestion qui concerne les producteurs d'électricité à partir de charbon et l'exploitation de mines de charbon.

La sélection des instruments financiers n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de la Gouvernance («critères ESG»).

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

### **Actifs (hors dérivés intégrés)**

- **Actions :**

Le portefeuille est en permanence investi à hauteur de 75% de l'actif net au moins en actions et autres titres éligibles au PEA des marchés d'actions des pays de l'Union Européenne principalement dans le domaine des secteurs de croissance Le FCP pourra être investi dans la limite de la réglementation, dans des actions de petites et très petites capitalisations négociées sur Alternext qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit, qui sont susceptibles de rencontrer des risques de liquidités et qui sont, en général, plus volatiles que les grandes capitalisations.

- **Parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle :**

L'investissement en parts ou d'actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, respectant les 4 critères d'éligibilité décrits à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier, gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion, s'effectuera en OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle et ne pourra dépasser 10 % de l'actif net.

- **Obligations, Titres de créances et instruments du marché monétaire :**

A titre accessoire, le Fonds peut investir sur les marchés obligataires incluant les obligations convertibles et sur les titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et prend les dispositions nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Dans la limite de 10% de l'actif net, le Fonds pourra investir dans des titres à caractère spéculatif non notés ou notés "High Yield" et privilégiera des titres cotés en euro. Cette notation est réalisée par la société de gestion sur base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière. La société de gestion ne recourt pas uniquement à ces notations et utilise d'autres sources d'informations (publication des comptes, roadshows, analyses crédit...) pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Le fonds privilégiera des titres cotés en euro.

### **Instruments dérivés**

Pour poursuivre l'objectif de gestion, l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou organisés. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille, en vue d'augmenter l'exposition au marché et/ou de reconstituer une position exposition synthétique sans rechercher de surexposition.

Les engagements ne pourront excéder 100 % de l'actif net.

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

- **Nature des marchés d'intervention :**

Réglementés ;

Organisés ;

De gré à gré ;

- **Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

Action ;

- Taux ;
- Change ;
- Crédit ;
- Autres risques (à préciser) ;

- **Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion :**

- Couverture ;
- Exposition;
- Arbitrage ;
- Autres natures ;

- **Nature des instruments utilisés :**

- Futures ;
- Options ;
- Swaps ;
- Change à terme ;
- Dérivés de crédit ;
- Autres natures (à préciser) ;

- **La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :**

- Couverture du risque de taux ;
- Couverture du risque de crédit ;
- Couverture du risque actions ;
- Couverture du risque de change ;
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques : actions ;(sans surexposition)
- Autre stratégie

Les contrats à terme sont utilisés comme instruments, peu onéreux et liquides, en vue de couvrir le portefeuille, en vue d'augmenter l'exposition au marché et/ou de reconstituer une exposition synthétique au risque actions. Il ne sera pas recherché de surexposition.

Le fonds n'aura pas recours au Total Return Swap.

La somme de ces engagements est limitée à 100% de l'actif net.

Le fonds n'aura pas recours à l'effet de levier.

### **Titres intégrant des dérivés**

Titres intégrant des dérivés simples : le fonds aura recours à tout type de titres intégrant des dérivés simples. Les bons de souscription resteront dans la limite de 10% de l'actif net et les obligations convertibles ou échangeables dans la limite de 10% de l'actif net.

Titres intégrant des dérivés complexes : Le fonds n'aura pas recours à des titres intégrant des dérivés complexes.

### **RISQUE GLOBAL**

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

## PROFIL DE RISQUE

Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gérant dans le cadre de la stratégie d'investissement décrite au paragraphe précédent. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers sur lesquels le FCP sera investi.

La valeur liquidative est susceptible de connaître une volatilité du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée. Il est nécessaire de préciser que la gestion du FCP n'étant ni indicielle, ni benchmarkée, la performance du FCP pourra, le cas échéant s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence.

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :

**Risque de perte en capital** : le fonds répercutera les baisses des marchés actions et/ou obligations à hauteur de son niveau d'investissement sur ces marchés. L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et qu'il peut ne pas récupérer le capital initialement investi.

**Risque action** : le fonds peut, à tout moment, être sensible aux variations de cours affectant les marchés actions. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi. La valeur d'un portefeuille peut être affectée d'une part par l'évolution des résultats des entreprises et leurs activités économiques et d'autre part, par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements de politique de la part de certains gouvernements. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

**Risque lié à la gestion discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

**Risque lié à l'investissement sur des sociétés de petites capitalisations /small cap** : les marchés de petites capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques (capitalisations boursières < 150 millions d'euros) peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Les petites capitalisations négociées sur Alternext ou sur le marché libre (marché non réglementé), qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et qui sont susceptibles de rencontrer des risques de liquidités sont, en général, plus volatiles que les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

**Risque de change** : Une part de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence du portefeuille, l'Euro, le fonds peut être affectée selon le sens des opérations, à la baisse (en cas d'achat) ou à la hausse (en cas de vente), par une modification ou par toute fluctuation des taux de change.

**Risque lié aux dérivés** : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

**Risque en matière de durabilité** : Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En

raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

**Risques accessoires** : ces risques sont accessoires car la gestion n'expose pas le Fonds au-delà de 10 % de son actif net.

**Risque de taux** : le fonds sera investi en obligations ou autres titres à revenu fixe qui peuvent enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt. En règle générale, les cours des titres à revenu fixe grimpent lorsque les taux d'intérêt chutent et baissent lorsque les taux se resserrent. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des actifs investis peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

**Risque de crédit** : Le fonds peut être investi en titres de créances ou obligations d'émetteurs privés ou publics et ainsi être exposé au risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur ou de défaillance de l'émetteur. Le niveau de risque de crédit est variable en fonction des anticipations, des maturités et du degré de confiance en chaque émetteur ce qui peut réduire la liquidité des titres de tel ou tel émetteur et avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds, notamment, en cas de liquidation par le fonds de ses positions dans un marché au volume de transactions réduit.

**Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (« high yield »)** : Le portefeuille peut être exposé en titres de créances ou obligations et être exposé au risque de crédit sur les émetteurs. Ces titres, représentant une créance émise par les entreprises ou les états, présentent un risque de crédit ou de signature. Ce risque augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur en raison d'une notation « High Yield ». En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des obligations peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 10 % au risque de crédit sur des titres à caractère spéculatifs non notés ou notés « High Yield ». Ainsi, l'utilisation de titres spéculatifs pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

**Risque pays lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents** : les titres cotés sur des marchés des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voir ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires. En outre, les mouvements de baisse peuvent être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés créant ainsi un risque de volatilité. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

## **GARANTIE OU PROTECTION**

Néant.

## **DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE**

5 ans.

## **COMMISSAIRE AUX COMPTES**

La société PriceWaterhouseCoopers Audit  
63 rue de Villiers 92208 Neuilly-Sur-Seine Cedex,  
Représentée par Monsieur Frédéric SELLAM.

## 2. Politique d'investissement

### a) Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice.

Les marchés actions européens ont progressé de +15.8% en 2023 (pour le Stoxx 600 NR) dans un contexte de résistance de l'économie mondiale face au resserrement des politiques monétaires et à la montée des tensions géopolitiques. Dès le mois de janvier, les indices ont été soutenus par la nette détente des prix du gaz et par la résistance de la consommation des ménages, éléments de nature à permettre à l'Europe d'éviter la récession. A cela s'est ajouté un début de publication des résultats des entreprises de bonne facture. Corollaire du dynamisme de l'économie, l'inflation est restée un point de vigilance, surtout aux Etats-Unis. Les prix à la consommation y ont en effet rebondi au mois de janvier en rythme mensuel, première depuis le mois de septembre (+0,5% en rythme mensuel, contre +0,1% en décembre). La volatilité a fait son retour à partir du 8 mars à la suite des difficultés de SVB Financials, la maison mère de la banque américaine Silicon Valley Bank (SVB), seizième plus grosse banque américaine spécialisée dans le secteur de la technologie. En Europe, le 15 mars, Saudi National Bank, premier actionnaire de Crédit Suisse a indiqué ne pas lui apporter son soutien provoquant des sorties massives de dépôt, jusqu'à l'annonce de son rachat par UBS le 19 mars. Face au risque de crise bancaire, la Fed a rapidement agi en prêtant 152 milliards de dollars aux banques américaines régionales en moins d'une semaine, mettant ainsi fin à plusieurs trimestres de réduction de la taille de son bilan. Par ailleurs, la Fed n'a augmenté ses taux que de 25 points de base lors de la réunion du 22 mars et Jérôme Powel a précisé que la fin des hausses de taux était proche provoquant un rebond des indices en avril.

En mai, le ralentissement de la dynamique de croissance économique et le maintien des postures restrictives des banques centrales ont cassé la dynamique haussière des marchés. En effet, plusieurs indicateurs économiques ont fait état d'un ralentissement de la croissance. Ainsi, le PIB américain du premier trimestre est ressorti à +1,1% contre +2,6% lors du trimestre précédent. En Europe, le PMI des services est ressorti à 52.4 en juin (après 54 en mai) et la contraction du secteur manufacturier s'est poursuivie (à 43,6, point bas depuis 2020), dû à des nouvelles commandes très faibles. En Chine, la reprise s'est montrée plus poussive qu'escomptée poussant les autorités monétaires à abaisser leurs taux interbancaires. Les banques centrales ont poursuivi leurs politiques restrictives alors que le pic d'inflation semblait avoir été atteint. A noter, le fort rebond du secteur de la technologie qui a bénéficié des très bons résultats de Nvidia soutenu par le succès de ses puces d'intelligence artificielle.

En juin, la nette détente de l'inflation aux États-Unis (+4,0 % en mai après +4,9% en avril) et en zone euro (+5,5% en juin, après +6,1% le mois précédent) et la vigueur de la croissance européenne ont soutenu les indices, tout comme le début de la saison des publications du deuxième trimestre en juillet.

Les marchés actions ont affiché une performance négative au mois d'août, pénalisés par des données macroéconomiques mitigées ainsi que par des craintes de maintien de la posture restrictive des banquiers centraux à l'approche du symposium de Jackson Hole. Les indices PMI composites pour le mois d'août sont, en effet, ressortis en baisse en zone euro (47,0 contre 48,5 attendus et 48,6 le mois précédent) et aux États-Unis (50,4 contre 52,0 prévu et le mois précédent) et l'activité économique chinoise a poursuivi son ralentissement, poussant les autorités locales à annoncer des mesures de soutien ciblées. Cette baisse s'est poursuivie en septembre, La Réserve fédérale américaine ayant maintenu ses taux inchangés en tenant des propos restrictifs face à la résistance de l'inflation et à la bonne tenue du marché de l'emploi. A l'opposé, l'économie européenne a continué d'afficher des signes de faiblesse tout comme l'économie chinoise dont les prévisions de croissance pour 2023 ont été revues en baisse. En octobre, l'attaque terroriste du Hamas contre Israël a ravivé le risque d'embrasement de la situation géopolitique au Moyen-Orient.

En fin d'année, l'anticipation de l'atteinte du pivot des banques centrales a conduit à un rebond des marchés actions européens, mettant fin à trois mois consécutifs de baisse, soutenus par la nette détente des taux longs (-60 points de base pour le 10 ans US et -36 pbs pour le 10 ans allemand). En effet, la publication des chiffres de l'inflation pour le mois de novembre en Europe et aux Etats-Unis a crédibilisé le retour au niveau cible de 2%. De plus, le marché de l'emploi américain a commencé à se dégrader, ce qui devrait également conduire les banques centrales à sortir de leurs politiques monétaires restrictives courant 2024. En décembre, le comité de politique monétaire de la FED a pris acte du ralentissement de l'inflation et d'un début de détente du marché de l'emploi. Ainsi, Jérôme Powell a précisé envisager des baisses de taux en 2024, avant même que l'inflation n'atteigne les +2%, provoquant une forte baisse des taux longs (de -

45 points de base pour le 10 ans US à 3,88% et de -42 pb pour le 10 ans allemand à 2,02%) et une rotation vers les actifs et secteurs à duration longue et un net rebond du compartiment des petites et moyennes valeurs.

Dans ce contexte, les secteurs de la technologie, de la distribution et de la construction sont en forte hausse sur l'année. A l'opposé, les secteurs de l'alimentaire et des boissons, suivi des matières premières et des produits de soins sont en retard de performance.

### **b) Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.**

En début d'année, le fonds a bénéficié de sa forte exposition aux valeurs du luxe (Hermès, LVMH, Ferrari) et de l'agroalimentaire.

Au cours du troisième trimestre, nous avons pris nos bénéfices sur le groupe de restauration collective Sodexo à la suite de la forte hausse du titre qui a bénéficié d'une publication solide et de l'annonce d'un projet de cotation séparée de sa division Services Avantages et Récompenses. Nous avons également soldé nos positions en Porsche, pour réduire notre exposition sur le secteur automobile, et en Biomérieux en amont d'une publication à risque et allégé nos lignes Dassault Systèmes, Edenred et ASML Holding. A contrario nous avons renforcé notre exposition sur des segments plus défensifs en faisant entrer dans le portefeuille le groupe français d'agroalimentaire Danone. Nous avons par ailleurs renforcé nos positions dans le secteur porteur du parfum via Interparfums et renforcé notre position dans le fabricant allemand de crème Nivea Beiersdorf.

Au cours de l'été, nous avons initié des lignes en Sopra Steria et De Longhi, sociétés dont la croissance organique était sur le point d'accélérer au second semestre. À l'opposé, nous avons réduit l'exposition du fonds au secteur du luxe (cession de Swatch et Kering) et allégé Remy Cointreau compte tenu du ralentissement de la demande sur le marché nord américain et de valorisations exigeantes. A l'opposé, nous avons initié une ligne dans le laboratoire pharmaceutique Ipsen, dans le distributeur allemand d'équipements électroniques Bechtle ainsi que dans la société d'isolation irlandaise Kingspan.

Au cours de l'automne, nous avons renforcé le secteur agroalimentaire (Danone, Heineken), le secteur des logiciels (Dassault Systèmes, Nemetschek) et la consommation discrétionnaire (Hugo Boss, Pandora). A l'opposé, nous avons vendu des sociétés dont les résultats ont déçu comme UMG et Nestlé. En novembre, Au cours de la période, nous avons renforcé le secteur des semi-conducteurs en initiant des lignes dans les sociétés suisses VAT et Comet, dont l'activité devrait être soutenue par le rebond de la demande en 2024. Nous avons également initié une ligne dans le spécialiste des centres de stockage Shurgard Self Storage et dans le fabricant de prothèses auditives Sonova. A l'inverse, nous avons soldé nos positions dans Ipsen et Edenred.

Enfin, au cours du mois de décembre, nous avons initié une ligne dans l'équipementier de semi-conducteurs ASML et dans la société d'infrastructures télécoms Cellnex. A l'opposé, nous avons notamment pris nos profits sur Watches of Switzerland, Axfood et Capgemini.

### **c) Perspective - vision des possibilités futures de l'OPC.**

En 2024, les marchés actions devraient être soutenus par la détente de l'inflation et par la fin effective des politiques monétaires restrictives aux Etats-Unis et en Europe. Néanmoins, l'année débute dans un contexte de faible visibilité quant à l'environnement économique, politique et géopolitique, Ainsi, les attentes bénéficiaires, qui tablent sur une croissance de +6% pour les entreprises du Stoxx 600 cette année, pourraient être révisées en baisse en début d'année dans l'attente d'un rebond effectif des indicateurs économiques avancés. Plus tard dans l'année, l'approche des élections américaines pourrait également créer de la volatilité.

Pour 2024, le portefeuille est composé d'une part de sociétés exposées à des thématiques conjoncturelles telles que la baisse des taux longs (CTP, Shurgard Self Storage), la poursuite des opérations de M&A (Vivendi) et la résistance de consommation grâce au rebond des salaires réels (Pandora). D'autre part, le portefeuille est investi sur des titres bénéficiant des thématiques structurelles porteuses comme la digitalisation (ASML, Jenoptik et Nemetschek), la décarbonisation (Spie) et le vieillissement de la population (Novo Nordisk).

Suite au changement d'équipe de gestion en début d'exercice, la nouvelle équipe a repositionné le fonds et a ensuite adopté une stratégie de gestion plus active à l'image de la stratégie des autres fonds qu'elle gère (Mandarine Premium Europe et Mandarine Small Caps).

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

## La performance

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

MAM EUROPA GROWTH	C cap	7,53 %
MAM EUROPA GROWTH	I cap	8,83 %

Le benchmark du fonds réalise une performance de 15,80 % sur cette période.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'O.P.C.

## Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
ASML HOLDING NV	NL0010273215	2 194 262,67	-2 865 736,61
AXA PEA REG.C 4DEC	FR0000447039	2 811 124,63	-2 819 231,06
BEIERSDORF AG	DE0005200000	2 360 155,78	-2 306 510,06
DANONE	FR0000120644	2 271 907,38	-1 568 403,45
HEINEKEN	NL0000009165	2 392 543,59	-2 453 121,90
INDITEX	ES0148396007	2 464 090,74	-1 638 717,79
PANDORA A/S	DK0060252690	2 298 041,11	-1 484 739,13
QT GROUP OYJ	FI4000198031	2 173 606,89	-1 878 047,91
RP EURGBP 0923		2 158 496,22	-2 191 311,50
SAP SE	DE0007164600	2 299 142,51	-754 630,07

## Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)

Type Instrument	Code ISIN	Libellé valeur	Valeur Boursière totale

## Actifs investis en titres ou droits éligibles au PEA à la fin de l'exercice

Cet OPCVM est éligible au PEA. Il détient 75 % de l'actif net en instruments éligibles.

## Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## Changements intéressant le Fonds intervenus au cours de l'exercice

- Suppression des DE/DS ;
- Gates & Swing Pricing : Intégration de gates & pas de SP.

**Changements intéressant le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice**

Fusion absorption de la société de gestion Meeschaert Asset Management par la société de gestion Mandarine Gestion.

### 3. Déontologie

#### **Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance**

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Meeschaert Asset Management, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Meeschaert AM est également signataires des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet [www.meeschaert-am.com](http://www.meeschaert-am.com) à la rubrique Informations réglementaires. Elle a été actualisée en 2022 pour répondre précisément à l'article 29 de la loi Energie Climat.

#### **Empreinte Carbone**

Le fonds n'est pas assujéti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi Energie Climat (article 29). Toutefois, la politique ESG de Meeschaert AM expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion.

#### **Politique de sélection des intermédiaires**

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de MAM dans la partie informations réglementaires.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet [www.meeschaert-am.com](http://www.meeschaert-am.com) à la rubrique Informations réglementaires.

#### **Politique des droits de vote**

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion à la Tour Maine Montparnasse au 33 avenue du Maine à Paris ou sur le site [www.meeschaert-am.com](http://www.meeschaert-am.com). Meeschaert AM publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

#### **Règlement SFDR et TAXONOMIE**

Article 6 Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

#### **Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion.**

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

Les principes de la politique de rémunération est visent à favoriser une gestion saine et efficace des risques en évitant toute situation de conflits d'intérêts, et n'encouragent pas une prise de risque excessive incompatible avec les profils de risques, le règlement ou les documents règlementaires des fonds gérés et à aligner les intérêts à court, moyen et long terme de ses actionnaires/clients/investisseurs/porteurs de parts et collaborateurs.

La Politique de Rémunération de la Société est un élément clé dans la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion. Elle cible des niveaux de rémunérations compétitifs vis-à-vis de son marché de référence et est structurée de façon à favoriser l'engagement de ses collaborateurs sur le long terme, tout en assurant une gestion saine et efficace des risques.

La Politique de Rémunération établit une distinction claire entre les critères de fixation de la rémunération fixe de base et de la rémunération variable afin de favoriser un équilibre approprié entre ces deux types de rémunération afin que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

La rémunération variable individuelle, à caractère discrétionnaire, prend en compte la contribution au développement et aux résultats du Groupe. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une réelle flexibilité. En effet, aucune rémunération variable n'est garantie, exception faite de situations particulières liées à de nouvelles embauches en cours d'année (Welcome bonus) et exclusivement garantie pour la première année sans aucune tacite reconduction.

L'attribution d'une rémunération variable individuelle est conditionnée à la réussite collective, à la situation financière de la Société et à l'appréciation de la participation du salarié au développement de la Société.

#### **Eléments quantitatifs :**

L'attribution d'une rémunération variable est totalement discrétionnaire et ne dépend d'aucune formule quantitative préétablie, notamment en fonction de la performance, des encours ou de la collecte.

#### **Eléments qualitatifs :**

Les critères d'évaluation sont essentiellement qualitatifs. Tout critère de rémunération variable basé notamment sur le turn-over des portefeuilles, le montant des droits de souscription, un pourcentage des frais de gestion ou commission (etc.) est totalement prohibé.

La contribution à la démarche d'investissement responsable de la Société est un objectif collectif, fixé à l'ensemble des collaborateurs, entrant en jeu dans la détermination de leur rémunération variable individuelle annuelle. Les risques de durabilité sont en particulier pris en compte dans la détermination de la rémunération variable des membres de l'équipe de gestion notamment en considération des éléments suivants : Le respect des contraintes d'exclusion dans leur processus d'investissement - le respect des contraintes liées aux OPC répondant aux critères article 8 SFDR ou article 9 SFDR et enfin pour les gérants qui assurent la gestion financière d'OPC justifiant d'un label ISR : le respect dans leurs actes de gestion du cadre exigeant dudit label.

Les collaborateurs qualifiés de Preneurs de Risques (ci-après désignés « Preneurs de Risques ») au titre des Directives AIFM et UCITS sont identifiés :

- Au titre de leur fonction : Les Membres du Directoire - les Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM - les Gérants financiers au titre de la GSM - les Directeurs/Responsables des fonctions en charge des domaines Contrôle interne, risques/conformité, Marketing, Commercial/Développement et Middle Office ;
- Autres preneurs de risques : Tout autre collaborateur dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la Société ou des FIA/OPC/mandat gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

En adéquation avec les réglementations AIFM et UCITS, la rémunération variable des personnes qualifiées de preneurs de risques sera en partie différée uniquement si le montant de la rémunération variable dépasse un certain seuil défini de manière annuelle. La Société a déterminé un seuil de 200.000 € comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée. Les modalités de versement de la partie variable des Preneurs de Risques sont les suivantes :

- Rémunération variable attribuée dans la tranche 0-200 k€ au titre de l'exercice N : Elles seront intégralement payées en numéraire en février de l'année N+1.

- Rémunération variable attribuée dans la tranche > 200 k€ au titre de l'exercice N :
  - Païement immédiat : Une première tranche représentant 60% de la totalité de la rémunération variable, dès le 1<sup>er</sup> euro, sera versée sous forme de numéraire, en année N+1, à hauteur de 50% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1<sup>er</sup> euro, sera versée en février de l'année N+1, et de 10% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1<sup>er</sup> euro ;
  - Païement différé : En application des exigences règlementaires, la tranche restante de 40% de l'intégralité de la rémunération variable, dès le 1<sup>er</sup> euro, fera l'objet d'un versement progressif par tiers échelonné sur 3 ans.

La part différée sera indexée sur l'évolution de la performance d'un panier de fonds FIA et OPCVM représentatif de l'activité de la société de gestion.

Le versement de la part différée susceptible d'être versée aux salariés concernés une année donnée est subordonné à la réalisation d'un résultat net consolidé positif à la clôture de l'exercice de l'année précédant celle du versement ainsi qu'à une condition de présence au moment du versement sauf avis contraire du Conseil de Surveillance délibérant après avis du Comité des Rémunérations.

Un mécanisme de d'ajustement au risque ex-post est activable sur décision du Conseil de Surveillance du Groupe sur avis du Comité des Rémunérations pour les collaborateurs identifiés comme Preneurs de Risques

Le Groupe dispose d'un seul Comité de Rémunération pour l'ensemble des entités du Groupe. Il est nommé par le Conseil de surveillance de LFPI AM Holding en sa qualité d'entité de tête. Les membres de ce Comité n'assurent pas de fonction exécutive au sein des sociétés du Groupe.

MEESCHAERT Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2023 les montants suivants :

**A. Rémunérations Fixes :**

- Montant total brut : 3 695 400 €
- Nombre de bénéficiaires : 43

**Rémunérations variables discrétionnaires :**

- Montant total brut : 1 178 000 €
- Nombre de bénéficiaires : 43

**B. Rémunérations des preneurs de risques**

Meeschaert Asset Management a versé, au titre de l'exercice 2023, aux collaborateurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques du fonds, les montants ci-dessous mentionnés ; Il est précisé que ces chiffres sont agrégés au niveau de la société de gestion car les systèmes de Meeschaert AM ne permettent pas une identification de ces éléments par fonds.

**C. Rémunérations Fixes des preneurs de risques :**

- Montant total brut : 2 252 760 €
- Nombre de bénéficiaires : 21

**Rémunérations variables discrétionnaires des preneurs de risques :**

- Montant total brut : 954 200 €
- Nombre de bénéficiaires : 20

La politique de rémunération a été adoptée par le Conseil de Surveillance en date du 28/12/2023.

## **COMPTES ANNUELS**

---

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS F.A.



**MAM EUROPA GROWTH**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**

**MAM EUROPA GROWTH**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT  
Tour Maine Montparnasse  
33 avenue du Maine  
75755 PARIS Cedex 15

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement MAM EUROPA GROWTH relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



**MAM EUROPA GROWTH**

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



**MAM EUROPA GROWTH**

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Amaury Couplez

## BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>30 278 793,81</b>	<b>30 161 258,86</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>30 278 793,81</b>	<b>30 161 258,86</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	30 278 793,81	30 161 258,86
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>859 336,41</b>	<b>9 736,31</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	859 336,41	9 736,31
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>791 898,43</b>	<b>300 811,95</b>
Liquidités	791 898,43	300 811,95
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>31 930 028,65</b>	<b>30 471 807,12</b>

## BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	27 486 547,14	28 917 923,61
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	3 752 971,08	1 705 811,37
Résultat de l'exercice (a,b)	-188 305,74	-256 980,74
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>31 051 212,48</b>	<b>30 366 754,24</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>856 270,92</b>	<b>105 052,88</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	856 270,92	105 052,88
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>22 545,25</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	22 545,25	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>31 930 028,65</b>	<b>30 471 807,12</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	37 058,59	475,60
Produits sur actions et valeurs assimilées	501 893,24	478 003,13
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>538 951,83</b>	<b>478 478,73</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	703,02	1 823,78
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>703,02</b>	<b>1 823,78</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>538 248,81</b>	<b>476 654,95</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	719 202,61	739 524,96
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-180 953,80</b>	<b>-262 870,01</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-7 351,94	5 889,27
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-188 305,74</b>	<b>-256 980,74</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

La ligne d'actions LETS GOWEX (ES0158252033) représentant 0,00% de l'actif le 29 décembre 2023, est valorisée à 0 depuis le 07 avril 2016 sur instruction de la société de gestion.

La cotation de ces titres est interrompue depuis le 2 juillet 2014.

### Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### ***Instruments financiers à terme :***

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

##### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
1 & 2	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net (déduction faite des parts en portefeuille d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, gérés par la société de gestion Meeschaert Asset Management)	<b>Part C</b> 2,30% TTC* Taux maximum  <b>Part I</b> 0,90% TTC* Taux maximum
3	Frais indirects maximum	Actif net	Non significatif**
4	commissions de mouvement - Société de gestion : 100%	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : Max 0,57% TTC*
5	Commissions de surperformance	Actif net	10% TTC maximum de la surperformance du FCP au-delà de l'indice de référence

\*La société de gestion Meeschaert Asset Management n'ayant pas opté à la TVA, ces frais sont facturés sans TVA et le montant TTC est égal au montant hors taxes.

\*\*OPCVM investissant au maximum 10% dans d'autres OPC

#### **Modalité de calcul de la commission de sur performance :**

A compter du 1er janvier 2022, le calcul de la commission de surperformance sera établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

L'indicateur de référence est l'indice Stoxx Europe 600 Net Return.

#### Méthode de calcul :

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de Référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel. La performance du Fonds est calculée selon la méthode dite indicée.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

La surperformance générée par le Fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif net du Fonds et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence :

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. ».

Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation :

La commission de surperformance se calcule sur une période d'observation de 12 mois allant du 1er janvier au dernier jour de bourse du mois de décembre.

A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

• Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).

• Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (crystallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement :

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 10% de la surperformance) dès lors que la performance du Fonds est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance.

En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts MAM EUROPA GROWTH C	Capitalisation	Capitalisation
Parts MAM EUROPA GROWTH I	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>30 366 754,24</b>	<b>40 575 377,52</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 728 225,80	1 433 022,60
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 076 813,76	-3 481 349,40
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	10 594 775,06	3 031 738,52
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 023 961,28	-1 198 794,69
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-25 052,51	0,00
Frais de transactions	-1 683 512,35	-245 553,06
Différences de change	146 423,07	90 515,66
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 794 671,99	-9 575 332,90
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 386 997,05	4 181 669,04
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-4 181 669,04	-13 757 001,94
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-180 953,80	-262 870,01
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>31 051 212,48</b>	<b>30 366 754,24</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	791 898,43	2,55
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 545,25	0,07
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	791 898,43	2,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	22 545,25	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 GBP		Devise 3 DKK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	3 577 623,23	11,52	1 688 001,43	5,44	1 246 540,00	4,01	792 582,91	2,55
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	7 636,27	0,02	0,00	0,00	529,41	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	22 430,19	0,07	0,00	0,00	115,06	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Ventes à règlement différé	849 639,59
	Souscriptions à recevoir	1 531,14
	Coupons et dividendes en espèces	8 165,68
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>859 336,41</b>
<b>DETTES</b>		
	Achats à règlement différé	787 284,42
	Rachats à payer	14 924,08
	Frais de gestion fixe	54 062,42
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>856 270,92</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>3 065,49</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part MAM EUROPA GROWTH C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	65 967,886	1 333 363,96
Parts rachetées durant l'exercice	-167 388,566	-3 404 788,32
Solde net des souscriptions/rachats	-101 420,680	-2 071 424,36
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 437 742,257	
<b>Part MAM EUROPA GROWTH I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	393,000	6 394 861,84
Parts rachetées durant l'exercice	-363,000	-5 672 025,44
Solde net des souscriptions/rachats	30,000	722 836,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	148,010	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part MAM EUROPA GROWTH C</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part MAM EUROPA GROWTH I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
<b>Parts MAM EUROPA GROWTH C</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	688 203,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts MAM EUROPA GROWTH I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	30 999,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-188 305,74	-256 980,74
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-188 305,74</b>	<b>-256 980,74</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts MAM EUROPA GROWTH C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-204 308,49	-261 896,50
<b>Total</b>	<b>-204 308,49</b>	<b>-261 896,50</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts MAM EUROPA GROWTH I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	16 002,75	4 915,76
<b>Total</b>	<b>16 002,75</b>	<b>4 915,76</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 752 971,08	1 705 811,37
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>3 752 971,08</b>	<b>1 705 811,37</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts MAM EUROPA GROWTH C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 477 423,64	1 608 311,12
<b>Total</b>	<b>3 477 423,64</b>	<b>1 608 311,12</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts MAM EUROPA GROWTH I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	275 547,44	97 500,25
<b>Total</b>	<b>275 547,44</b>	<b>97 500,25</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>40 908 194,77</b>	<b>35 162 306,19</b>	<b>40 575 377,52</b>	<b>30 366 754,24</b>	<b>31 051 212,48</b>
<b>Parts MAM EUROPA GROWTH C en EUR</b>					
Actif net	36 824 230,00	32 083 146,53	38 319 664,39	28 686 901,89	28 758 285,35
Nombre de titres	1 944 999,981	1 743 530,291	1 637 838,087	1 539 162,937	1 437 742,257
Valeur liquidative unitaire	18,93	18,40	23,39	18,63	20,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,47	1,13	1,72	1,04	2,41
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,20	-0,23	-0,33	-0,17	-0,14
<b>Parts MAM EUROPA GROWTH I en EUR</b>					
Actif net	4 083 964,77	3 079 159,66	2 255 713,13	1 679 852,35	2 292 927,13
Nombre de titres	294,010	225,010	128,010	118,010	148,010
Valeur liquidative unitaire	13 890,56	13 684,54	17 621,38	14 234,83	15 491,70
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1 070,17	837,51	1 288,24	826,20	1 861,68
Capitalisation unitaire sur résultat	35,80	3,10	-57,92	41,65	108,11

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
AIXTRON SE	EUR	15 000	579 900,00	1,87
DERMAPHARM HOLDING SE	EUR	8 000	338 720,00	1,09
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	30 000	652 500,00	2,10
HUGO BOSS NOM.	EUR	10 750	725 195,00	2,34
IONOS SE	EUR	14 327	250 149,42	0,80
JENOPTIK AG	EUR	11 530	327 913,20	1,05
SAP SE	EUR	12 500	1 743 500,00	5,62
SILTRONIC AG	EUR	4 000	353 800,00	1,14
SYMRISE AG	EUR	4 054	403 940,56	1,30
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>5 375 618,18</b>	<b>17,31</b>
<b>AUTRICHE</b>				
DO CO RESTAURANTS	EUR	1 787	240 172,80	0,77
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>240 172,80</b>	<b>0,77</b>
<b>BELGIQUE</b>				
KINEPOLIS GROUP SA	EUR	5 260	235 122,00	0,76
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>235 122,00</b>	<b>0,76</b>
<b>DANEMARK</b>				
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	5 000	468 341,18	1,51
PANDORA A/S	DKK	6 215	778 198,82	2,50
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>1 246 540,00</b>	<b>4,01</b>
<b>ESPAGNE</b>				
CELLNEX TELECOM SA	EUR	4 500	160 470,00	0,52
INDITEX	EUR	22 000	867 460,00	2,79
LET'S GOWEX S.A	EUR	15 300	0,00	0,00
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>1 027 930,00</b>	<b>3,31</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE	EUR	5 500	968 660,00	3,12
BIOMERIEUX	EUR	2 919	293 651,40	0,94
DANONE	EUR	10 726	629 401,68	2,03
DASSAULT SYST.	EUR	20 000	884 700,00	2,85
ESSILORLUXOTTICA	EUR	4 660	846 256,00	2,72
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	1 137	136 326,30	0,44
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	740	542 864,00	1,75
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	10 747	902 748,00	2,91
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	1 500	272 670,00	0,88
SOITEC SA	EUR	2 575	416 635,00	1,34
SOPRA STERIA	EUR	1 750	346 150,00	1,12
SPIE SA	EUR	25 388	718 480,40	2,31
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	12 500	357 000,00	1,15
VINCI SA	EUR	7 000	795 900,00	2,56
VIVENDI	EUR	171 000	1 654 596,00	5,33
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>9 766 038,78</b>	<b>31,45</b>
<b>IRLANDE</b>				
RYANAIR HOLDINGS PLC	EUR	15 000	286 125,00	0,92

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>286 125,00</b>	<b>0,92</b>
<b>ITALIE</b>				
BFF BANK SPA	EUR	15 000	154 800,00	0,50
DE LONGHI SPA	EUR	16 000	488 320,00	1,57
ITALIAN SEA GROUP SPA/THE	EUR	32 000	263 360,00	0,85
NEXI SPA	EUR	60 176	445 663,46	1,43
SAES GETTERS	EUR	20 000	681 000,00	2,20
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>2 033 143,46</b>	<b>6,55</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
HOLLYWOOD BOWL GROUP PLC	GBP	42 449	149 466,59	0,48
SHURGARD SELF STORAGE LTD	EUR	10 632	476 951,52	1,54
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>626 418,11</b>	<b>2,02</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	710	333 664,50	1,07
ASML HOLDING NV	EUR	1 000	681 700,00	2,20
EURONEXT NV - W/I	EUR	8 000	629 200,00	2,03
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>1 644 564,50</b>	<b>5,30</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
JD SPORTS FASHION PLC	GBP	170 647	325 860,08	1,05
LONDON STOCK EXCHANGE	GBP	7 500	800 356,71	2,58
RELX PLC	EUR	30 000	1 074 600,00	3,47
ROLLS-ROYCE HLD	GBP	100 000	344 859,33	1,11
SAGE GROUP	GBP	5 000	67 458,72	0,21
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>2 613 134,84</b>	<b>8,42</b>
<b>SUEDE</b>				
BOOZT AB	SEK	65 000	792 582,91	2,55
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>792 582,91</b>	<b>2,55</b>
<b>SUISSE</b>				
COMET HOLDING	CHF	1 000	286 393,09	0,92
DUFREY AG-REG	CHF	10 000	357 235,42	1,15
GALENICA SANTE LTD	CHF	4 944	388 419,01	1,25
LOGITECH INTERNATIONAL SA	CHF	7 000	602 937,37	1,94
SKAN GROUP AG	CHF	1 515	132 194,38	0,42
SONOVA HOLDING NOM.	CHF	2 409	713 854,86	2,30
STMICROELECTRONICS NV	EUR	18 000	813 780,00	2,62
SWISSQUOTE GROUP HOLDING SA ACTION NOMINATIVE	CHF	1 500	331 425,49	1,07
VAT GROUP SA	CHF	1 681	765 163,61	2,47
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>4 391 403,23</b>	<b>14,14</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>30 278 793,81</b>	<b>97,51</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>30 278 793,81</b>	<b>97,51</b>
<b>Créances</b>			<b>859 336,41</b>	<b>2,77</b>
<b>Dettes</b>			<b>-856 270,92</b>	<b>-2,76</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>769 353,18</b>	<b>2,48</b>
<b>Actif net</b>			<b>31 051 212,48</b>	<b>100,00</b>

<b>Parts MAM EUROPA GROWTH C</b>	<b>EUR</b>	<b>1 437 742,257</b>	<b>20,00</b>
<b>Parts MAM EUROPA GROWTH I</b>	<b>EUR</b>	<b>148,010</b>	<b>15 491,70</b>